Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 226

Artikel: Variété : la mère et la soeur de C.-F. Meyer : à propos du centenaire de

sa naissance

Autor: Stucki, Hélène / Meyer, C.-F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258774

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qu'à la sanctionner. M. Grimm est, certes, très capable, mais moins soucieux du principe démocratique que ses collègues romands.

Le budget de la Confédération marque pour la première fois la possibilité d'amortir la dette de mobilisation. Les dépenses ordinaires sont évaluées à 299.400.000 fr., les recettes à 297.850.000 fr., ce qui laisse prévoir un excédent de dépenses de 1.630.000 fr. Mais l'impôt de guerre, qui rapporte 80 millions, diminuera notre dette nationale, et nous allons donc au-devant de l'équilibre financier, dans un avenir assez lointain, il est vrai.

Le budget des C. F. F. a donné lieu à peu de discussion en lui-même. Toutefois M. Grimm a rendu attentif au danger sérieux de la concurrence toujours croissante de l'automobile, surtout pour les transports de marchandises. Il propose de faire bénéficier les C. F. F. des avantages de ce mode de transport en organisant un réseau de camions-automobiles en relation avec les trains de marchandises. Le chef du Département M. Hagh a répondu que la question est déià à l'étude

ment, M. Haab, a répondu que la question est déjà à l'étude. Le budget de la Régie des alcools présente une amélioration. On se propose de verser aux cantons une partie du bénèfice, à raison de 80 centimes par tête de population. M. Grimm indique le rôle très important que l'alcool indigène pourrait jouer comme essence à moteur. Ce serait d'un intérêt très grand au point de vue de l'utilisation de nos produits distillés; une indépendance plus grande vis-à-vis de l'étranger en résulterait, et la lutte contre l'alcoolisme en bénéficierait si la Régie faisait des efforts dans ce sens. M. Musy a répondu qu'il serait difficile d'abaisser suffisamment le prix de l'alcool industriel et demande avant tout à l'Assemblée fédérale d'appuyer le nouveau projet de loi qu'il lui soumettra sous peu.

Une attaque assez inattendue a été livrée au budget militaire de la part du groupe catholique. Il y a une année, lorsque M. Scheurer a présenté son projet de réorganisation de l'armée, ce projet fut voté à une grande majorité contre les voix des socialistes. On savait parfaitement à ce moment-là que cette réorganisation d'une part, la réintroduction des cours de répétition de la landwehr et un recrutement plus complet d'autre part élèveraient les dépenses. Aujourd'hui que le budget, se basant strictement sur les décisions du Parlement, atteint 87 millions, non seulement les socialistes, mais encore un bon nombre d'autres députés se rendent compte qu'une dépense pareille dépasse la mesurc et réclament une diminution. Ce changement d'opinion est symptomatique et réjouissant. La conviction que la guerre est une institution barbare qui ne cadre plus avec notre temps, la sécurité plus grande créée par la S. d. N., par

nos traités d'arbitrage avec d'autres puissances, par la signature des traités de Locarno, rendant l'atmosphère moins militariste — l'appeler pacifiste serait aller trop loin.

La discussion, déclenchée au Conseil des Etats, a continué la semaine suivante au National, intensifiée en proportion directe du nombre des députés. Vingt orateurs étaient inscrits dès la première heure et une semaine entière a été consacrée à

M. Balestra, catholique tessinois, a demandé, au nom de son groupe, la réduction du budget militaire de 87 à 85 millions. M. Walther, le président du groupe catholique, reconnaissant sans doute qu'il est illogique de refuser un crédit lorsqu'on a voté la dépense l'année précédente, propose de ne revenir à 85 millions qu'en 1927. M. Reinhard, un des chefs socialistes, ne veut élever le budget militaire qu'au niveau qu'il avait en 1919, lors de l'adhésion de la Suisse à la S.d. N., c'est-à-dire à 50 millions environ, et le nouveau membre communiste, M. Bringolf, refuse tout crédit militaire et propose de ne pas entrer en matière.

Toute cette longue discussion est un signe réjouissant d'une opinion publique favorable à la réduction des armées. On sent les orateurs portés par une opinion populaire, comme l'a nettement fait entendre M. Gnägt, du parti paysan. M. Zgraggen a déclaré que la votation du 6 décembre a prouvé que notre peuple veut être un Etat de réformes sociales avant d'être un Etat militariste. MM. Lachenal et Bolle ont appuyé cette manière de voir.

M. Scheurer, magistrat consciencieux et exact s'il en fut, a répondu que chaque dépense prévue au budget était conforme à la loi et qu'il n'admettait pas le renvoi à la Commission sans que la Chambre décidât elle-même quelle dépense elle entendait supprimer. En votation du 22 décembre, le budget militaire a été accepté selon la proposition de la Commission des finances, en sacrifiant les cours de répétition de la landwehr, ce qui apportera une économie d'un million.

Un postulat demandant une subvention fédérale pour intensifier dans les cantons une éducation nationale post-scolaire a suscité une discussion intéressante. Il a été repoussé net, pour des questions de principe, par les fédéralistes et les catholiques réunis, et ce refus a fourni la preuve que jamais un projet de loi tendant à exécuter la motion Waldvogel n'aurait eu chance d'aboutir.

Les débats sur le budget n'étant pas terminés, l'Assemblée fédérale se réunira à nouveau le 8 février en session extraordinaire. D'ici là, le Conseil fédéral est autorisé à faire les dépenses nécessaires sur la base du budget de 1925.

A. Leuch-Reineck.

VARIÉTÉ

La mère et la sœur de C.-F. Meyer

A propos du centenaire de sa naissance

Au moment ou la Suisse célèbre avec une vénération profonde la mémoire de son poète, nous aimerions dire quelques mots des femmes qui l'ont accompagné sur les sentiers de sa vie: sa mère, qui a entouré de sa tendresse l'enfant et l'adolescent; sa sœur qui a été l'amie toujours prête à le comprendre et à l'encourager; son épouse dévouée, grâce à qui il a connu sur le tard toutes les joies du foyer.

M^{me} Meyer mère joignait à des traits pleins de douceur, éclairés par de beaux yeux sombres, un grand charme personnel, une imagination ardente, une culture soignée et une religiosité très intense. Tout en dirigeant son intérieur parfaitement ordonné, elle s'occupait beaucoup des malheureux, surtout des sourds et des aveugles. Ses enfants sentirent de bonne heure qu'elle devait être entourée et protégée. Aussi s'efforçaient-ils de lui épargner les soucis qu'ils auraient pu lui causer par leur turbulence et leurs mésaventures scolaires. Sa

santé délicate, son excessive nervosité et son caractère soucieux la rendaient désarmée devant les rigueurs de l'existence. Lorsqu'elle perdit son mari - elle avait trente six ans - la mélancolie et l'exaltation religieuse s'emparèrent d'elle et la vie de famille s'assombrit pour toujours. L'éducation de son fils était une tâche qui dépassait ses forces. Avec les hautes qualités du cœur et de l'intelligence, il avait hérité de la faiblesse nerveuse et de la sensibilité excessive de sa mère. Cette similitude de nature se vengea cruellement. Incapable de briser la carapace dont se revêtait l'âme souffrante de l'adolescent, sa mère ne sut pas lui communiquer le courage et la persévérance qu'il lui aurait fallu pour conquérir la situation qu'auraient méritée ses facultés, et qui aurait fait de lui un appui pour les siens. Entre ces deux êtres trop pareils, nobles et admirablement doués tous les deux - ce fut une tragédie. La lenteur du développement de Conrad, l'incohérence de ses velléités pour la peinture, la poésie, etc., sa propulsion à l'isolement, auraient certes pu inquiéter une mère plus énergique et moins sensitive.

Par un hasard malheureux, le jeune homme entendit un jour sa mère confier à une vieille amie le chagrin et la désillusion que lui causait ce fils chéri. Il comprit qu'elle avait perdu tout espoir et n'attendait plus rien de lui. La blessure qu'il

Choses vues

L'« ŒUVRE LIBÉRATRICE ».

Nous les supposons nombreux, les pélerins du travail social qui désirent visiter les asiles où l'« Œuvre libératrice », vieille aujour-d'hui de vingt-cinq ans, hospitalise ses petites protégées. Heureux ceux qui, comme nous, ont le privilège d'aller à Auteuil et à Sèvres en compagnie de la présidente-fondatrice de l'œuvre, Mme Avril de Sainte-Croix. Son nom est aimé, en France comme chez nous, et ses amis, proches ou éloignés, se sont réjouis en leur cœur quand. déjà décorée de la Légion d'honneur et déjà honorée de la grande médaille d'or de l'Assistance, Mme Avril a reçu, en septembre dernier, la grande médaille d'or de l'Hygiène.

AUTEUIL: un petit pavillon à l'entrée; une maison beaucouup plus grande derrière les fleurs et les arbres d'un joli jardin enclos de hauts murs voilés du lourd manteau des verdures retombantes. Une porte conduit dans le jardin voisin au fond duquel l'hôpital élève son élégante petite construction.

Ici, à Auteuil, sont reçues des mineures que la misère ou d'indignes parents ont poussées à la prostitution: enfants séduites avant d'être femmes, petites domestiques tombées au ruisseau grâce aux fâcheuses promiscuités des mansardes du sixième étage ou à l'immoralité de leurs maîtres, pitoyables jeunes mères gagnant à se vendre de quoi élever leurs enfants... C'est le Tribunal pour les enfants, ou l'Institut prophylactique, ou des membres ou amis de l'institution qui les envoient ici. Quelques jeunes prostituées se rendent à Auteuil d'elles-mêmes, librement.

Heureuses sont-elles dans leur malheur qu'on n'en soit plus, parmi les femmes honnêtes, au régime des yeux clos, et que les membres de l'« Œuvre libératrice » ne croient pas manquer à la bienséance en levant le voile qui recouvre les ignominies de la prostitution de jeunes créatures!

Dès l'arrivée des petites mineures, leur vie se partage, calme et régulière, entre les leçons d'instruction générale, le travail ménager dans la grande cuisine tenue comme un laboratoire, et l'apprentissage de la couture. Dans leur âme qui s'apaise peu à peu pénètrent tout doucement les notions d'ordre et de discipline, l'habitude et l'amour du travail, la reconnaissance pour l'affection ferme et patiente, si nouvelle et si réconfortante, qui leur est témoignée. Il en est, bien sûr, dont la paresse est décevante et dont le cœur dur refuse de s'amollir. Mais elles sont rares celles qui résistent à toutes les manifestations de bienveillance dont Mme Avrilde Sainte-Croix donne l'exemple, et des chiffres sont là qui établissent la forte proportion de jeunes vies relevées. Hélas! il est aussi des statistiques lugubres nous disant que le plus fort contingent des petites prostituées de la grande ville est fourni par les domes-

tiques; que presque toutes les pupilles de l'Œuvre libératrice sont des malades — 20,9 % reconnues syphilitiques durant cette dernière année, et à peu près toutes blennorrhagiques; beaucoup ont des poux ou la gale...

Le petit hôpital, caché derrière les beaux arbres de son jardin, les accueille et les guérit. Au début, les jeunes malades rechignent ou se découragent. Elles mettent un certain temps à comprendre que l'Œuvre se préoccupe de leur santé physique comme de leur santé morale. La tâche est malaisée parfois. Mais quelle joie quand une jeune maman soignée ici a mis au monde un beau bébé arraché à la tare héréditaire! A côté de l'hôpital existe un dispensaire pour spécifiques, où les anciennes pensionnaires peuvent venir continuer un traitement, ou bien chercher des conseils aux heures critiques de leur vie.

Les tristes fillettes « de joie » sorties du bourbier par l'Œuvre libératrice, une fois guéries de leurs infections, régénérées par la vertu bienfaisante du travail et la douceur de l'affection sont, au bout d'un temps plus ou moins long, jugées dignes de passer d'Auteuil à Sèvres.

Sèvres: Non loin de la Manufacture de porcelaines, au pied de la belle forêt de Saint-Cloud, s'élève l'asile, un ancien hôtel particulier. Son escalier a grand air avec ses balustres de beau bois se détachant—sur le damas gris et or qui tapisse les hautes murailles. Des cloisons à trois quarts de hauteur du plafond divisent les grands salons en plusieurs petites chambres à coucher. Chaque pensionnaire a la sienne, simplement mais joliment meüblée. Deux vastes pièces servent de réfectoire et de salle de travail, car on fait ici l'apprentissage de deux professions: le service domestique et la couture.

On ne saurait imaginer un cadre plus délicieux à ces jeunes vies redressées que le grand jardin où nous pénétrons en ce bel aprèsmidi d'automne ensoleillé, tout vibrant encore de bourdonnements d'abeilles et même de petits cris d'oiseaux. Près d'une charmille autour d'une longue table travaillent une quinzaine de jeunes filles. « Nous n'avons jamais ici beaucoup plus d'enfants que dans une famille très nombreuse », dit Mme Avril de Sainte-Croix, qui, c'est visible, ne croit pas à la bonne éducation « en tas ».

A notre apparition, les petites ouvrières se lèvent correctement pour nous saluer et nous offrent des chaises. Chacune reprend vite son travail de fine lingerie et je les considère, toute étonnée de les voir si jeunes, de mine si fraîche et si candide.

« Mes petites, dit M^{me} Avril, si vous nous chantiez de vos jolis chants...

Quand je pense à mon village,
 Là-bas, au val d'Anniviers...

--- Cette enfant si jolie, la cinquième à votre gauche, ne savait ni lire, ni écrire, ni se servir d'une fourchette quand elle

ressentit fut longue à se cicatriser. Il se décida à chercher la guérison de son âme malade à Préfargier, où on ne le garda d'ailleurs que deux mois, et d'où il se rendit en Suisse romande. Il conserva jusqu'à la fin des amitiés précieuses (le professeur Vuillemin, M. Ernest Naville, M. Mallet d'Hauteville, etc.). Le jugement qu'un auteur connu avait porté sur les essais littéraires de Conrad ayant été peu favorable, Mme Meyer s'efforça de le détourner de cette voie et de le ramener aux réalités de la vie. Elle eut pourtant la joie d'assister à ses premiers succès poétiques. Mais le privilège de voir son fils atteindre à la gloire lui fut refusé. Après avoir été témoin des souffrances terribles et de la fin d'un vieil ami qui vivait dans la famille, la résistance de cette âme douloureuse fut à bout. Il s'ensuivit une folie religieuse dans laquelle elle s'accusait de la mort du vieillard. A Préfargier, où elle avait rencontré l'accueil le plus affectueux, elle se noya accidentellement dans la Thièle. La douleur de son fils, ses regrets d'avoir affligé un cœur si tendre, ont trouvé leur expression saisissante dans quelques-unes de ses plus belles strophes.

Passons à la figure de Betsy Meyer, la sœur du poète, auquel elle a consacré un volume qui le fait revivre tout entier, mais où elle s'est efforcée de tenir à l'arrière-plan sa propre personnalité. C'est entre les lignes qu'il faut lire pour voir quelle influence elle a eue sur le développement et la carrière de l'écrivain. Nous trouvons d'ailleurs dans les lettres de la mère et du frère le témoignage de ce qu'ils lui devaient tous les deux. Elle croyait que, grâce à son insignifiance, elle passerait inaperçue et que sa vie en serait facilitée. Elle se trompait : par l'intelligence et le caractère, elle était bien au-dessus de la moyenne. Mais elle était autre. Elle ressemblait plutôt à son père, homme juste et pondéré, historien, juriste et fonctionnaire distingué. Si elle a su comprendre et apaiser les luttes mystérieuses que des forces obscures se livraient dans l'âme des siens, sa nature saine et lumineuse n'en a jamais été troublée.

Betsy avait six ans de moins que Conrad. Dès sa naissance, il l'avait entourée d'un grand amour et d'une touchante sollicitude. Sa première enfance fut pleine d'un bonheur sans mélange. Très tôt la fillette prit part à la vie intellectuelle de l'aîné. De son côté, il s'intéressait vivement aux progrès qu'elle faisait dans l'art du dessin. Ils furent inséparables pendant les longues et tristes années où le jeune homme, accable sous le poids de sa mélancolie, se tenait à l'écart des humains et où leur mère elle-même ne le comprenait plus. Elle était sa fidèle compagne dans les promenades nocturnes qu'il affectionnait. Douée d'un jugement précoce, elle voyait les inconvénients d'une surveillance maternelle trop constante et réclamait pour

nous a été confiée. Elle prépare maintenant son certificat d'études primaires. Pour la récompenser de menus services qu'elle m'avan rendus, je lui avais donné quelque argent. Et savez-vous ce qu'elle a désiré acheter? Le nouveau petit dictionnaire Larousse...

Il est jour, dit l'alouette.
 Filles et garçons, debout,
 Pour danser la farandole.

(La coraule, cette Fribourgeoise, est devenue ici la farandole.)

— Voyez un peu comme nos enfants ont l'air honnête. Véritablement, il ne fut jamais de vice en elles. Comme elles nous regardent droit dans les yeux! Elles n'ont point de ces mines de repentir honteux qu'on leur voit si souvent ailleurs. C'est qu'ici on ne leur parle jamais de leur passé. Il est oublié. Nous tournons le feuillet et nous inscrivons des choses douces et saines sur la page blanche.

O ma chère maison,
 Mon nid, mon gîte,
 O ma chère maison.

La jolie chanson s'envole. Je songe douloureusement à la maison qui abrita si mal la triste enfance de ces petites. Mon nid, mon gîte... quelle ironie! Et guant au passé, moins elles y pensent et mieux ca vaut!

Comme répondant à ma pensée secrète, la voix de Mme Avril de Sainte-Croix me glisse: « Elles sont si jeunes qu'elles oublient vite. Quand on pense qu'avant d'arriver chez nous, elles ont vu et vécu les pires horreurs... vraiment, elles n'en ont pas l'air. Si enfants encore! Voyez, à côté du parterre fleuri, ce tout petit tertre avec une croix faite de minces branchages. C'est là qu'avec de grandes lamentations, elles ont enterré un petit chat qu'elles aimaient. »

Les fillettes ont quitté leur place: c'est l'heure de goûter d'un morceau de pain et d'un fruit. « Comment les nourrit-on? — Au premier déjeuner, de soupe au gruau et de pain; à midi, de viande, légumes et dessert; le soir, de soupe et de légumes. »

Sur la table, parmi la toile que les jeunes pensionnaires ajourent et brodent, gît un livre, un recueil de nouvelles du docteut Châtelain. « Oui, nous lisons toujours à haute voix pendant le travail. »

... Les Récits de l'honnête conteur neuchâtelois, les chansons de notre génial Jacques-Dalcroze... la directrice qui est de Schaffhouse. la sous-directrice qui vient de Genève... Suis-je venue à Sèvres pour retrouver mon pays?

« Que faites-vous de vos jeunes protégées quand vous les jugez à la fois capables de gagner leur vie et incapables de retourner à leurs anciens errements? — La plupart de nos petites sont relevées à tout jamais; nous les plaçons comme domestiques dans de bonnes familles en province ou à la campagne, où elles sont appré-

ciées, car, en sortant d'ici, elles connaissent à fond le service d'une maison soignée. Ou bien dans des magasins. Ou bien dans de grandes maisons de couture, de lingerie. Quelques-unes retombent, hélas! D'autres disparaissent sans laisser de traces. Elles coupent les ponts entre elles et nous. Quelques-unes se marient et même très bien. C'était jour de fête en février dernier pour le mariage, célébré ici-même, d'une de nos enfants avec un très brave homme d'employé. La jeune femme nous avait été envoyée qu'elle n'avait pas douze ans. Sa mère, une femme de mauvaise vie, l'avait cyniquement livrée à des soldats. Pauvre petite victime de guerre, dure et sournoise, très malade et complètement illettrée, comme il fallut l'aimer pour lui redonner confiance en la vie! Nous l'avons instruite, nous lui avons fait apprendre la couture, puis placée dans un atelier. A son mari, elle a apporté en dot ses économies, un livret de caisse d'épargne de plus de deux mille francs. C'est un bien gentil ménage, »

Et je songe que l'histoire lamentable à fini comme un joli conte bleu.

Une des petites, hospitalisée ici, s'était enfuie. Elle écrivit enfin à la directrice: « Voici déjà trois mois que je me suis sauvée et je suis bien punie, car je suis très malheureuse... Venez à mon secours, je ne suis pas une fille perdue, je voudrais me relever et je ne puis toute seule. J'ai voulu me placer bonne, mais je n'ai pas pu y rester, c'est ma petite chambre chez vous qu'il me faut. Je ne me suis pas coupé les cheveux dans l'intention du travail. donc, voyez, je peux encore tenir debout, mais pas toute seule... »

Le directeur se présenta à l'adresse indiquée, mais elle fut éconduite par le tenancier. Elle alla attendre l'enfant prodigue, vers minuit, devant l'hôtel borgne, et l'entraîna telle qu'elle était, avec ses fards et ses oripeaux. Dès le lendemain matin, la coupable disait, honteuse et heureuse tout à la fois: « Maintenant, je vis. ». On la plaça dans un atelier de couture; elle travaille régulèrement et rentra chaque soir bien sagement à l'asile.

Les jeunes filles ont achevé leur goûter, pris tout en bavardant dans les allées du jardin. « Mes enfants, voulez-vous faire maintenant vos exercices de gymnastique. Nous serions heureuses de les voir », dit Mme Avril de Sainte-Croix.

Immobiles sur deux rangs, leur gracile silhouette s'enlevant sur la vigne d'or et d'écarlate qui couvre le vieux mur, elles attendent le signal de l'une d'elles qui les dirige. Aux commandements brefs, les bras ondulent, les bustes ploient, puis se relèvent; souples et agiles, les jeunes créatures tracent sur le fond gris, or et rouge de la muraille de gracieuses arabesques, dont les corps seraient les pleins et les bras les déliés.

Puis, roses et essoufflées, elles se sont remises à l'ouvrage, toutes de même habillées, cotonnades bleues et cols blancs. Quant à nous, précédées du chien et suivies du chat, nous franchissons un

son frère l'indépendance qui lui permettait de se connaître et d'évoluer selon sa nature.

Pendant un séjour que Betsy fit à Genève pour étudier la peinture et se perfectionner dans le français, son amour du travail, son tact et son manque complet d'égoïsme lui valurent l'estime et l'amitié de son entourage. Les lettres de sa mère montrent combien elle était regrettée chez elle et quelle place elle occupait au foyer familial.

Il lui fallut beaucoup de temps pour se relever du coup terrible que fut pour elle la mort de M^{me} Meyer. Ne pouvant ni l'un ni l'autre se décider à demeurer dans la maison désolée, le frère et la sœur se séparèrent. Betsy retourna à Genève. Conrad, qui désirait échapper aux critiques dont il était assailli dans sa ville natale, se rendit à Paris. Malgré le chagrin de quitter sa sœur, il savait qu'elle ne serait jamais en peine de trouver un but à son existence, et que son bon sens natif saurait toujours la conseiller. Les lettres qu'elle reçut de lui pendant ce séjour de Paris nous font pénétrer dans une âme d'une distinction et d'une délicatesse infinies. Elles font aussi sentir la tendre affection qui les unissait et combien ils étaient animés du désir de reprendre la vie commune. Mais Betsy, toujours clairvoyante, était convaincue que l'absence devait encore se prolonger. Elle résolut donc de choisir une vocation et se dé-

cida pour celle d'infirmière d'aliénés. Elle n'avait pas encore achevé son apprentissage lorsqu'elle fut rappelée à Zurich par la maladie de son frère.

Dès lors, et pendant bien des années, elle se consacra tout éntière à celui qui avait toujours tenu une si grande place dans sa vie. Experte dans la direction de leur ménage, elle ne l'était pas moins quand il s'agissait des démarches nécessitées par la carrière littéraire du débutant. Elle accepta l'isolement que lui imposait une irrémédiable sauvagerie, et l'accompagnait sans se lasser dans ses grandes randonnées dans les montagnes ou en Italie.

C. F. Meyer touchait à la quarantaine. Il n'avait ni emploi ni situation, et ses tentatives littéraires ne lui valaient aucun succès auprès des éditeurs à qui il s'était adressé. Le découragement croissant auquel il était en proie, enhardit Betsy. Elle partit, emportant toute l'œuvre poétique de son frère, avec le ferme propos de ne pas revenir avant d'avoir accompli sa mission. Ses efforts eurent le résultat ardemment désiré et en 1864 les « Vingt Ballades d'un Suisse » parurent à Stuttgart. Ce n'était pas encore la grande renommée, mais ce fut d'une importance considérable pour sa situation à Zurich.

Avec une réserve et une modestie caractéristiques, Betsy a omis de parler de ses démarches dans son livre! Elle ne menportillon rustique qui donne accès dans un petit bois d'arbres magnifiques, sentinelle avancée de la grande et belle forêt de Saint-Cloud. C'est l'orgueil de la maison et la joie de Mme Avril, ce pittoresque coin de nature.

« Ces petites, vous comprenez bien que nous ne les laissons sortir librement qu'au moment où nous les savons armées contre les mauvais conseils d'indignes parents ou les propos d'un souteneur. Alors, en attendant, il ne faut pas qu'elles se sentent emprisonnées. Et puis, nous comptons sur l'exercice au grand air, sur les courses folles sous ces beaux arbres, pour nous aider dans notre tâche de régénération. »

Mme Avril de Sainte-Croix a un beau projet qui lui tient fortement à cœur: une ferme-école où seraient hospitalisées une cinquantaine de jeunes filles originaires de la campagne ou débiles. Je suis bien tranquille: puisque l'énergique et persuasive présidente veut sa ferme-école, elle l'aura.

Tendresse, travail intéressant, bonne nourriture, récréations en plein air, l'Œuvre libératrice confère largement tous ces inestimables bienfaits à ses petites protégées. Et je ne puis assez dire de quelle admiration le visiteur est saisi en voyant toute l'étendue, toute la générosité, toute l'humanité de l'œuvre accomplie par le Conseil d'administration, par les directrices, sous-directrices et simples employées, par tous ces braves cœurs qu'enflamme chaque jour d'un nouveau zèle la bonté de Mme Avril de Sainte-Croix.

JEANNE VUILLAOMENET.

La Quinzaine féministe

Femmes députées: Tchécoslovaquie, Etats-Unis. — Le Code civil suisse et les femmes turques. — Chez nous...

Une lettre de Tchécoslovaquie nous apporte quelques détails intéressants sur le résultat féministe des élections parlementaires qui ont eu lieu dernièrement. 10 femmes ont été élues à la Chambre des députés, et 5 au Sénat — dont l'une est morte précisement le jour de son élection! — Ce chiffre total n'est inférieur que d'une unité à celui des femmes parlementaires de la précédente législature: 15 au lieu de 16, la diminution se marquant à la Chambre, qui ne compte plus que 10 députées au lieu de 13, alors que le nombre des «sénatrices» est en augmentation (5 au lieu de 3). Parmi ces dernières, nous sommes heureuses de saluer M^{me} Plaminkova, la suffragiste bien connue dans les milieux internationaux, présidente de la Ligue tchécoslovaque

pour le droit des femmes, et l'une des plus infatigables pionnières de notre mouvement.

Les nouvelles détaillées d'Amérique sont toujours longues à nous parvenir, puisque ce n'est qu'aujourd'hui que nous pouvons indiquer de source sûre les principaux résultats des élections, soit municipales, soit aux législatures d'Etats, qui ont eu lieu en novembre aux Etats-Unis. Ce ne sont d'ailleurs que quelques Etats qui renouvel!ent leurs Chambres dans les années à millésime impair.

Dans l'Etat de Kentucky, on annonce l'élection d'une femme, membre du parti républicain, à la Chambre des Représentants de cet Etat. En revanche, le New-Jersey envoie aux journaux féministes une liste de sept noms de femmes (quatre républicaines et trois démocrates) qui vont siéger à l'Assemblée législative. Dans l'Etat de New-York une femme a été élue à cette Assemblée, et une autre, Mrs. John Pratt vient d'être portée à la charge de conseillère administrative de la plus vaste cité des Etats-Unis: la ville de New-York elle-même. Mrs. Pratt est bien connue déjà par son travail social et politique dans son district de cette ville, et apportera à ses 64 collègues masculins le concours précieux de son expérience éclairée. A propos de New-York, on peut encore citer le fait qu'une femme, Miss Annie Mattew, a été nommée à l'une des plus hautes fonctions salariées de cet Etat, celle de directrice du registre foncier de la ville de New-York, ce qui signifie que toutes les affaires, souvent embrouillées, du transfert, par ventes et achats, de propriétés, vont maintenant passer sous son contrôle. Ce poste délicat, qui exige des capacités spéciales, comporte le coquet traitement de 12.000 dollars par an (60.000 fr.). N'est-il pas réconfortant de constater qu'au moins outre-Atlantique, ce ne sont pas seulement les postes inférieurement rétribués qui sont accessibles aux femmes?...

Pour en revenir aux élections, la Virginie aussi a élu deux femmes députées, dont l'une, Mrs. Fain, est une spécialiste en matière d'éducation; le Michigan, une femme au Service officiel de l'agriculture. Si nous ajoutons que le président Coolidge a désigné une femme encore, Dr Helen Strong, comme membre de la Commission officielle de géographie des Etats-Unis, et qu'à Washington, un poste très convoité, celui de notaire de l'Office

tionne qu'avec beaucoup de discrétion le concours qu'elle prêtait à l'écrivain, et qui prenait toujours plus de place dans sa vie, à mesure que se développaient la production et la réputation de Conrad. Il semble qu'elle n'y voie qu'un effet tout naturel de la communauté de leurs intérêts et de leur idéal. Le poète regardait le jugement de sa sœur comme un critère sûr du goût littéraire de son public, il acceptait tous ses conseils, et s'arrêtait dans son travail quand elle remarquait qu'il était fatigué. Elle s'adaptait sans difficulté à l'habitude qu'il avait de composer en marchant de long en large, improvisant plus qu'il ne dictait, interrompant souvent sa promenade pour réclamer un avis ou répondre à une question. Leurs natures, qui différaient beaucoup, se rencontraient dans l'amour du vrai et le culte de la perfection. La richesse et la puissance des créations poétiques qu'elle voyait naître sous ses yeux la surprenaient toujours à nouveau. Elle n'attribuait aucune importance à sa collaboration. C'est à peine si elle indique qu'elle a renoncé pour son frère à la vocation qu'elle avait rêvée.

Dans son affection clairvoyante, elle observait cependant avec tristesse que son compagnon commençait à grisonner et croyait remarquer chez lui un léger déclin de vigueur intellectuelle et de capacité de travail. Elle aurait voulu pour lui les devoirs et les responsabilités d'un père de famille. « Il nous faut descendre des hauteurs, lui disait-elle souvent, porter les fardeaux et partager l'existence normale des autres humains. > Et comme il s'inquiétait de ce qu'un pareil changement entraînerait pour elle, elle lui défendait de songer à ces conséquences. En regard de ce qui s'imposait pour lui, tout le reste disparaissait. Et lorsqu'il lui apprit que son choix était fait, sa joie fut à son comble. Le bonheur qui régna bientôt au nouveau foyer la fit passer facilement sur ce qu'elle perdait. Malgré les prières instantes des époux, elle n'accepta pas de s'installer définitivement chez eux. Après avoir repris sa peinture et voyagé quelque temps en Italie, Betsy Meyer travailla comme aide dans la maison de santé de Männedorf. Mais au moindre appel elle accourait, redevenant la secrétaire ou la garde-malade accomplie. Jamais sa tendresse fraternelle, qui s'était affirmée depuis si longtemps, ne subit une éclipse. Meyer la tenait au couraut de son activité littéraire, et leur correspondance respira toujours l'intimité d'autrefois. Il savait ce qu'il devait à celle qui avait partagé sa jeunesse tourmentée et calmé si souvent son âme inquiète. Hélène Stucki.

(Traduit et adapté d'après la «Feuille Centrale» de la Société d'Utilité publique des Femmes Suisses par C. Haltenhoff.)